

MAIRIE  
DE  
GRAMONT  
82120

Tél : 05.63.94.09.88

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 4 juillet 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le quatre juillet à 21 heures zéro minute, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur TRIFFAULT Claude, Maire, salle de la Mairie.

**Présents:** M. BORDES Denys, Mme BORDES Stéphanie, Mme CANDELON Pierrette, M. DONNET Christian, Mme GUYON LE BOUFFY Hélène, Mme FAISANT Isabelle, Mme VILLADIEU Claudine.

**Absentes Excusées :** Mme WINGTAN Véronique.

**Absents :** M. CORBIERE Bernard. M. SERRES Christian.

**Pouvoirs :** Mme Véronique WINGTAN a donné pouvoir à Mme Isabelle FAISANT.

Mme GUYON LE BOUFFY Hélène a été élue secrétaire de séance.

---

**ORDRE DU JOUR :**

**1. Acte de rétrocession d'une concession, prix à définir :**

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal la demande d'une personne ayant pris une concession en 1990 qui ne souhaite plus la garder et demande le remboursement de la somme engagée soit 40,00 francs à l'époque.

Après concertation il est proposé de lui rembourser cette somme convertie en Euros soit 6,09 €.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 9

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**2. Autorisation pour encaissement d'un chèque de remboursement du sinistre de la poste :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de la déclaration de sinistre régularisée auprès de la compagnie GROUPAMA, assureur de la commune, celle ci l'a indemnisé par l'envoi d'un chèque de 1.600,00 € qu'il convient d'encaisser.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 9

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. Décision Modificative : virement crédits de 100,00 € en investissement:**

Monsieur le Maire indique que le produit de la vente du terrain jouxtant la forge sur son coté gauche (Parcelle cadastrée ZS 0073), à M. et Mme MOLES, doit migrer depuis l'article 212 du chapitre 21 (Agencements et aménagement de terrains) vers l'article 024 (Produits des cessions d'immobiliers)

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 9

La décision modificative est acceptée à l'unanimité.

### **4. Aménagement du Village – demande de subvention dans le cadre du programme LEADER du Pays Garonne Quercy Gascogne :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'accès touristique -Aménagements piétons et paysagers du village.

A ce stade, le coût de travaux est de 574 047,00 €HT hors honoraires de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire précise que ce projet pourrait faire l'objet d'une subvention de l'Europe dans le cadre du programme LEADER PAYS GARONNE QUERCY GASCOGNE.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

DEPENSES		RECETTES		%
Travaux	574 047,00 €	Etat 2016	196 760,00 €	34,28 %
		Conseil départemental	85 250,00 €	14,85 %
		Etat	16 133,00 €	2,81 %
		Région : aménagement et qualification des espaces publics	66 019,00 €	11,50 %
		Financements européens (FEADER)	80 000,00 €	13,94%
		Autofinancement commune de GRAMONT	129 885,00 €	22,63%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>574 047,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>574 047,00 €</b>	<b>100%</b>

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 2
- Pour : 7

La proposition est adoptée à la majorité.

### **5. Condition de location ponctuelle de la salle des Fêtes :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il arrive que des demandes de locations temporaires de la salle lui soient faites.

Après débat il est décidé collégalement de ne pas donner suite à ces demandes qui restent très occasionnelles :

### **6. Gestion des animaux errants :**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

### **6. Questions Diverses :**

Il n'est pas fait état de question diverses en cette période estivale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 4 juillet 2019 :**

- *Délibération N° 2019-04/07-01 : Demande de subvention dans le cadre du programme LEADER*

**Signatures Membres du Conseil Municipal :**

TRIFFAULT Claude	Maire	
VILLADIEU Claudine	1 <sup>ère</sup> Adjointe	
FAISANT Isabelle	2 <sup>ème</sup> Adjointe	
BORDES Denys	Conseiller	
BORDES Stéphanie	Conseiller	
CANDELON Pierrette	Conseiller	
CORBIERE Bernard	Conseiller	Absent
DONNET Christian	Conseiller	
GUYON LE BOUFFY Hélène	Conseiller	
SERRES Christian	Conseiller	Absent
WINGTAN Véronique	Conseiller	Absente excusée. A donné pouvoir à Mme FAISANT Isabelle